

Séance ordinaire du Conseil d'établissement

École Île-des-Soeurs

De mardi 22 novembre 2022 – 18h30

PRÉSENCE :

Marc-André Bérubé Turgeon

Catherine Breton

Robin Allard

Nathalie Lalonde

Julie Blanchette

Marie-Christine Michaud

Stéphanie Pellerin

Julianna Fox

Kim Frigon

Marc-Alexandre Hudon

Brittany Scott

Invité : Émilie Dagenais (service de garde)

Absences :

Swasan Faraj

Karine Lecours

Diego Osorio

1. Mot de bienvenue de la direction

Monsieur Bérubé souhaite la bienvenue à tous. Il mentionne qu'il y a beaucoup d'absences tant au niveau du personnel que des élèves. Cela demande beaucoup d'adaptation.

2. Parole au public

Il n'y a pas de public

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Nathalie Lalonde

Appuyé par : Brittany Scott

C.É 22-23 / 007

4. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Stéphanie Pellerin se propose comme secrétaire

Proposé par : Catherine Breton

Appuyé par : Marie-Christine Michaud

C.É 22-23 / 008

5. Adoption et suivi du [procès-verbal du 7 juin 2022](#)

Proposé par : Catherine Breton

Appuyé par : Marie-Christine Michaud

C.É 22-23 / 009

6. Adoption et suivi du [procès-verbal du 11 octobre 2022](#)

Une modification est demandée car le nom de monsieur Hudon contient une faute.

Le procès-verbal sera adopté après modification.

Proposé par : Marc-Alexandre Hudon

Appuyé par : Julianna Fox

C.É 22-23 / 010

7. Parole à la présidence et vice-présidence
Rien à mentionner.

8. Points d'informations, d'adoption et d'approbation :

8.1 Points d'informations ou d'organisation :

8.1.1 Suivi service de garde

Madame Dagenais est présente pour répondre aux questions du conseil et pour faire un suivi sur les discussions de la dernière fois, notamment au niveau de la prise de présences. Monsieur Bérubé mentionne qu'une nouvelle façon de prendre les présences est mise en place. Cela demande une certaine adaptation. Les présences sont en moyenne prises en 10 minutes le midi et un peu plus rapidement que cela le soir. Des rencontres fréquentes ont été faites avec le personnel et cela a fait une bonne différence. L'école est présentement en période de recrutement. Des changements administratifs ont été apportés au personnel.

8.1.2 Projet sur pause de la troisième école IDS

Monsieur le directeur n'a pas d'autres informations sur ce sujet. Il mentionne que la DGA de notre secteur est disponible pour répondre aux questions.

Madame la présidente mentionne qu'elle a participé au CP et à une rencontre avec l'APRIDS à ce sujet. Elle fait un résumé des informations qu'elle a obtenu. Elle demande l'avis des membres du CÉ sur cette question.

Les membres du personnel mentionnent que leur employeur étant le CSSMB, ils ne peuvent pas prendre position contre leur employeur.

Monsieur le directeur fait un état de la situation actuelle dans l'école. Il mentionne qu'au 30 septembre dernier, 719 élèves sont inscrits dans notre école. Nous constatons donc une baisse de l'effectif. L'école a plusieurs locaux qui pourraient être utilisés comme salle de classe en cas de besoin. Un questionnement persiste sur la raison pour laquelle l'école secondaire est mise sur pause.

Les membres du CÉ demandent de quelle façon les élèves seront divisés lors de la fermeture du pavillon de l'école des Marguerites en 2024. Le directeur s'engage à obtenir la réponse auprès de la DGA.

8.1.3 Consultation [PEVR](#)

Le résultat de la consultation pour le bilan des 4 dernières années est présenté. Les enjeux locaux sont amenés au CSSMB pour développer le prochain PEVR.

Trois enjeux sont ressortis : promouvoir le vivre ensemble harmonieux en français, favoriser le plaisir d'apprendre à travers le bien-être physique et mental, favoriser la cohérence des services adaptés aux besoins des élèves afin de prévenir les difficultés scolaires et comportementales.

Un membre questionne le directeur sur la raison pour laquelle il n'y a pas d'enjeu sur la technologie. Monsieur le directeur mentionne que c'est sorti en 4^e ou 5^e position. Une discussion s'en suit sur la pertinence d'ajouter cet enjeu. Les membres parents décident d'attendre avant de transmettre cet enjeu.

8.1.4 Vaccination 4^e année 2022-2023

La vaccination devrait recommencer après les fêtes pour les 4^e années et les classes d'accueil.

8.1.5 Budget révisé 2022-2023

Le sommaire du budget est présenté par le directeur. Il n'y a pas de changements majeurs, il y a seulement des ajustements à la suite du recensement du 30 septembre. Aucune question n'est posée sur ce budget.

8.1.6 Suivis travaux

Les travaux sont en voie d'être finalisés. Monsieur le directeur présente les grandes lignes des travaux à venir.

8.2 Points d'adoption :

8.2.1 Règles de fonctionnement SDG 2022-2023 - [LIEN](#)

Ce point est discuté à la suite du point 8.1.1 en présence de madame Dagenais.

Principaux changements :

Augmentation des tarifs pour retards.

Demande d'avoir un 10 minutes sans appel d'enfants au début de la période de SDG afin d'assurer la prise de présences. Une discussion s'en suit car les parents demandent un préavis respectable avant de changer cette règle. Cette règle serait en vigueur à compter du 28 novembre. Un courriel sera envoyé aux parents concernés dès demain.

Les règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023 sont adoptées à l'unanimité.

Proposé par : Stephanie Pellerin

Appuyé par : Marc-Alexandre Hudon

C.É 22-23 / 011

Application Hop Hop :

L'application hop hop est utilisée pour gérer les présences et les déplacements du service de garde. Cela aide la fluidité et diminue le bruit ce qui favorisera la présence auprès des élèves. Il y aura un test d'implantation avec l'équipe d'ici les fêtes et on espère faire un déploiement en début d'année 2023. Un parent demande s'il devra y avoir un consentement implicite des parents pour l'utilisation. Monsieur le directeur se renseignera à ce sujet.

Le CÉ autorisera
à la confirmation par
commission scolaire que l'accès par le personnel de l'école aux données personnelles résidant dans
l'application est conforme aux dispositions de la loi sur les données personnelles applicable au Québec
(incluant la loi 64) et ou que les conditions (tels le consentement expresse) exigés en vertu de la loi
soient rencontrés.

l'utilisation de Hop Hop suite
le service juridique de la

8.2.2 Bilan annuel – Année financière 2021-2022 - [LIEN](#)

Le bilan annuel a été transmis aux membres du CÉ et il est présenté par le directeur. Il n'y a pas de question sur le bilan financier.

Le Bilan annuel – Année financière 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.

Proposé par : Stéphanie Pellerin

Appuyé par : Marc-Alexandre Hudon

C.É 22-23 / 012

8.3 Points d'approbation :

8.3.1 Planifications 2022-2023 concernant [l'éducation à la sexualité](#)

Les documents de la planification sont circulés aux parents. Une discussion s'en suit sur le contenu. Le personnel et le directeur répondent aux questions des parents.

La planifications 2022-2023 concernant l'éducation à la sexualité est adopté à l'unanimité.

Proposé par : Brittany Scott

Appuyé par : Julianna Fox

C.É 22-23 / 013

9. Parole à la représentante du service de garde

10. Parole aux représentantes des enseignants

Un retour est fait sur les activités d'octobre. Les rencontres de parents se sont bien déroulées.

11. Parole à la représentante du comité régional de parents

Deux réunions du comité de parents ont eu lieu. Un court résumé est fait par mesdames Breton et Pellerin.

12. Questions diverses

Madame Breton souligne la semaine des professionnels dans les écoles. Des gâteries ont été offertes à cet effet.

13. Levée de l'assemblée

Proposé par : Marc-Alexandre Hudon

Appuyé par : Catherine Breton

C.É 22-23 / 014